

L'ATTITUDE TERRE



ASSEMBLEE GENERALE 2024

Mercredi 19 mars 2025

10 avenue St Géminien - Vielmur sur Agout



Présents : Philippe RABATEL - Michel THOMAS - Dominique HEDDE - Olivier GERE, Jean Jacques HAUTAIN, Emmanuelle PETITJEAN, Jean François SENG, Clotilde FREYMANN, Elisabeth BAILLY,

Excusés : Marie-Jo VINCENT (Mairie de Vielmur), Abbaye d'en Calcat, Gilbert BARBA, Cathy ORTALA, Thierry PONS, Cathy PONS, Michel ROBIN, Sylvie ROBIN, Michel ETIENNE, Sylviane ETIENNE, Olivier BLANC, Marielle PAUL, Aurélien PARRA, Dominique BOISARD, Patrick CARMAGNOLE, Martine CARME, Jean Charles CARROUSSEL, Philippe CHARDON, Béatrice CHARDON, Martine CHARPENTIER, Gérard CHARPENTIER, Marie Joseph DEREDON, François DUFOND, Ecole LA DO RE, Michel FORTANIER, Virginie FORTANIER, Corinne GILLES, Laurent PRODEAU, Nicole HEDDE, Françoise LEMONNIER, Viviane LEVY-BRUHL, Denise MARTY, Bruno PAUMIER, Béatrice PAUMIER, Jean Marc PINEAU, Martine POTIER, Robert PUJOL, Léa RABATEL, Patrick SAUVEPLANE, Michèle SEBASTIA, Marie VUILLERMOZ.

Ordre du jour

Rapport moral

Rapport financier 2024

Rapport d'activités au Burkina Faso

Rapport d'activités en France

Les orientations et budget prévisionnel 2025

Votes statutaires

Rapport moral

Rapport financier

Rapport d'activité

Montant de la cotisation

Approbation contrat d'engagement républicain

Affectation du résultat

Election du conseil d'administration

Election du bureau

Annexes

RAPPORT MORAL

En premier lieu je tiens à remercier vivement toutes les personnes, associations, écoles, entreprises et collectivités locales sans oublier l'Abbaye d'en Calcat pour leur soutien depuis toutes ces années. Merci aux adhérents, bénévoles pour leur participation active dans l'organisation de nos manifestations.



Marché de Guibaré : Aquarelle de André Le Noir

Ce rapport moral est l'occasion de faire un point sur l'évolution des projets que nous soutenons depuis 2005. Notre engagement et nos liens de solidarité et de coopération internationale perdurent depuis 20 ans. De l'informel (échange entre 2 enseignants en 2005) au formel (échange entre 2 associations à partir de 2011) les acteurs sur le terrain de Guibaré au Burkina Faso se sont mobilisés et ont progressivement construit l'édifice qui est aujourd'hui « ADAE » : Association Défis de l'Avenir et de l'Espérance.

L'Éducation est considérée par toute la communauté internationale comme un facteur de développement et de progrès. L'Attitude Terre s'inscrit de toute évidence dans cette dynamique internationale (Objectifs du millénaire en 2000 jusqu'au objectifs de développement durables en 2017). Cependant, l'association ne pouvant pas répondre à l'immensité des besoins exprimés, s'est fixée dès le début, un cadre très précis : un territoire - la commune de Guibaré dans la Province du Bam au Burkina Faso et un axe stratégique - la question de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Nous avons grandi et appris beaucoup de choses dans cette construction collective entre nos deux organisations : nous avons toujours accordé une grande importance à notre mode de fonctionnement et à notre éthique dans nos relations . Voici quelques uns de nos principes :

1 / les projets sont définis par les acteurs eux-mêmes, organisés au sein d'une association qui regroupe toutes les parties prenantes (enseignants, parents d'élèves, mères éducatrices)

accompagnées par les autorités administratives et coutumières et les différents partenaires. Le cadre de concertation piloté par le Préfet, mis en place en parallèle avec ADAE s'inscrit dans cette volonté de participation active.

2 / Les priorités des actions à mener sont déclinées par ADAE en assemblée générale

3 / Le soutien de L'Attitude Terre est uniquement financiers. Aucune fourniture ou aucun matériel n'est envoyé de France, considérant que le Burkina Faso est en capacité de répondre aux besoins en terme de fourniture et de matériel.

4 / Toute dépense doit être justifiée (factures, reçus ...)

5 / Les écoles doivent se conformer à la charte de la correspondance élaborée en concertation avec les enseignants.

6 / Les projets ont vocation à se pérenniser

7 / ADAE doit rechercher l'autonomie dans son fonctionnement interne et rechercher d'autres partenaires financiers.

Où en sommes nous aujourd'hui ?

Progressivement l'association ADAE a créé une forte dynamique notamment autour des jardins scolaires. Production permettant une amélioration des cantines endogènes, formation des acteurs et des élèves à la pratique du maraîchage avec comme fil conducteur depuis plusieurs années, l'agro-écologie. Organisation avec l'inspection de l'éducation nationale de base du concours « Meilleurs jardins » qui chaque année stimule chacune des 26 écoles participantes. Ce projet est aujourd'hui autonome et a obtenu une forte reconnaissance institutionnelle.

Les microcrédits accordés aux femmes jusqu'en 2009 perdurent encore aujourd'hui. ADAE a pris l'initiative d'initier d'autres microcrédits dans d'autres villages. Ce projet est pérenne.

Depuis plusieurs années L'Attitude Terre demande à ADAE d'être autonome dans la prise en charge des frais de fonctionnement : l'année 2025 est la dernière année où L'Attitude Terre s'est engagée à prendre en charge 1/3 des dépenses.

La scolarisation des collégiens et lycéens reste le seul projet non pérenne. Il faut donc imaginer à l'avenir, un financement spécifique.

Les correspondances scolaires sont au point mort. Ce projet sera en sommeil en 2025. La déception est grande car ce projet permettait d'établir de véritables liens entre les acteurs éducatifs et les enfants de nos deux pays.

Se pose donc la question aujourd'hui de la pertinence de poursuivre ou non ces actions de solidarité avec Guibaré. Nous sommes vraiment très heureux de constater que L'Attitude Terre a permis à ADAE de se construire de solides bases et d'arriver à une certaine notoriété et une grande reconnaissance des acteurs locaux. Longue vie donc à ADAE et comme dit son président Alphonse Guandéma : « Le meilleur est à venir ».

L'Attitude Terre doit aujourd'hui repenser son projet et peut-être s'effacer progressivement pour une totale autonomie de ADAE en 2026.

Philippe RABATEL - Coprésident

RAPPORT FINANCIER 2024

COMPTE DE RESULTAT 2024

Exercice du 10/01/24 au 27 décembre 2024

COMPTE DE RESULTAT au 27 décembre 2024

DEPENSES	réel 2024
FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION	
FOURNITURES	86,79
POSTAUX	0,00
BANCAIRES	89,10
DEPLACEMENTS	0,00
ASSURANCE	128,22
COMMUNICATION	110,78
PRESTATIONS	22,00
ACHATS DIVERS	443,05
AIDE AUX PROJETS	4 300,00
TOTAL	5 179,94
RECETTES	
COTISATIONS	430,00
SUBVENTIONS	850,00
DONS MANUELS	2 650,00
PARTICIPATION	584,61
REPORT	2136,91
TOTAL	6651,52
SOLDE 2024	1 471,58

Situation financière au 10 février 2025

Compte bancaire : Crédit Mutuel / 450,03 €

Délégation de signature sur le compte : **Philippe RABATEL**

RAPPORT D'ACTIVITES AU BURKINA FASO

LES ORIENTATIONS FIXEES EN ASSEMBLEE GENERALE DE ADAE



Axe Stratégique 1 : Agro-écologie, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et sécurité alimentaire

Deux actions phare : « Une école-un jardin », « Un élève-Un arbre »

En 2024, ces projets ont touché 4762 élèves dont 2387 filles et 2375 garçons

Ce sont 28 jardins scolaires coordonnés par ADAE

26 écoles ont participé au concours « Meilleurs jardins » : 12ème édition

14 villages / Barsa, Bokin, Gougré, Guibaré, Karentenga, Kossompouré (Yilou), Koundoula, Niangwella, Sakoudi, Sindri, Tontenga, Vousnango, Wattinoma,

L'agro-écologie est pour ADAE , la prise en compte de plusieurs dimensions :

L'atteinte d'une sécurité alimentaire à travers des pratiques saines et durables dans la même logique que l'offensive agricole présidentielle voulue par le gouvernement de la transition ; Elle allie culture maraîchère, exploitation agricole et respect et protection de l'environnement.

Dans les faits, il s'agit de la prise en compte des valeurs écologiques dans l'agriculture et dans la pratique des jardins scolaires et de la culture maraîchère des AME. Cette orientation prend en compte les aspects de durabilités, d'adaptation aux changements climatiques et la culture bio, innovante et durable. ADAE incite les écoles à la pérennisation des actions de jardinage, à l'utilisation du compostage, des fosses fumières, à l'innovation et à la prise en compte des plantes fruitières dans les jardins.

En d'autres termes l'agro-écologie consiste en une conscientisation des enfants, des jeunes et des populations analphabètes pour l'émergence de nouvelles pratiques agricoles durables exigeant l'utilisation du compostage, des fosses fumières et l'utilisation des variétés endogènes. L'utilisation de tuyauterie, la canalisation, sont autant d'initiatives d'agro-écologies.

Financements :

Coût total :	1 704 274 FCFA	2 885,00 €
L'Attitude Terre :	1 533 584 FCFA	2 596,00 €
ADAE :	170 690 FCFA	289,00 €

A terme l'agro-écologie consistera à renforcer les capacités des groupements de femmes, de jeunes en pratiques culturelles combinant agriculture durable et protection de l'environnement. Des projets de reforestation, de construction de haies de rétention, de brise vent, sera le passage à l'échelle du projet.

D'où la nécessité de relancer la troupe « Lagm taa n kogl weogo », active en 2013 et qui faisait de la sensibilisation en vue de la protection de l'environnement dans 4 Villages.

STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Renforcement de capacités, voyage culturelle et d'immersion, mobilisation sociale, sensibilisation...institutionnalisation de cadres de concertation Ecole/Monde paysan/ADAE, Administration/ADAE en vue de la promotion des principes de l'agro-écologie

Adoption progressive des pratiques d'agro-écologie dans les écoles.

Pérennisation du concours « Meilleurs jardins » Enrichissement de la cantine endogène au profit des 4762 élèves de la commune de Guibaré ;

Vente du surplus agricole de 10 écoles au profit du fonctionnement des écoles, l'émulation des élèves, la promotion de l'éducation des filles;

CONTEXTE ET JUSTIFICATION,

Depuis sa création en juin 2011, ADAE « Association Défis de l'Avenir et de l'Espérance » fait de la qualité des jardins une priorité étant convaincue que l'éducation de qualité pour tous est le gage du développement Humain durable.

Ce projet est passé d'une école de 2005 à 2008 à 28 écoles en 2025. Le Projet « Une école un jardin », est devenu une tradition dans la Circonscription de Guibaré et ce, grâce à l'émulation saine entre les écoles à travers le concours « meilleur jardin » débuté en 2014. Cette action constitue l'une des meilleures pratiques à capitaliser, fait l'objet de passion et justifie l'engagement des écoles.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE.

Comme relevé plus haut, vingt-six écoles sur les vingt-neuf que compte la circonscription de Guibaré prennent part cette année à la compétition émulative du concours « meilleur jardin ». De ce fait, chacune d'elles bénéficie d'un soutien de ADAE pour mener cette activité de contre-saison. Pour l'édition de cette année en cours, il faut noter que dès le mois d'octobre, lesdites écoles ont reçu les fonds et le départ est ainsi donné pour le démarrage de l'activité. En rappel, les objectifs poursuivis par le concours « meilleur jardin » se résument entre autres à permettre aux éducateurs par le biais de cette activité de joindre la théorie à la pratique, de cultiver le goût des travaux manuels et à long terme de leur inculquer l'esprit de l'autonomie alimentaire comme meilleur moyen de préserver sa santé et de s'assurer un bien-être social. Une fois les fonds et le matériel acquis, les écoles ont procédé pour celles qui possèdent la technologie à la mise en place des pépinières de plants, et celles qui n'en ont pas à l'acquisition de jeunes plants. Au même moment, des sensibilisations se mènent dans les classes ainsi qu'auprès des partenaires sous le magister des directeurs d'écoles pour une adhésion massive autour du projet de jardinage. Ainsi, chaque école s'organise en développant des initiatives pour la réussite de l'activité. Dans cette dynamique, courant novembre-décembre, certaines écoles entament l'installation des clôtures et le traçage des planches sur fond d'une variété de figures géométriques au choix : la forme rectangulaire, triangulaire, carrée, trapézoïdale, circulaire, ... pour un souci d'esthétique. Après avoir préparé la terre avec la fumure organique dans un esprit agro-écologique pendant quelques jours, l'on procède au repiquage. Pour une bonne croissance des plants, l'équipe-école doit veiller au grain par des travaux d'entretien et de soins et c'est ainsi que les élèves, organisés en groupes doivent se succéder matin et/ou soir selon un agenda librement arrêté, qui pour arroser, qui pour désherber, qui pour mettre des intrants. Des

équipes de ADAE sillonnent la Circonscription pour s'assurer de l'avancement des travaux, encourager les différents acteurs et leur donner des conseils au besoin. L'évaluateur, dans la mesure du possible passe au moins deux fois dans chacune des écoles en compétition entre le 20 février et le 8 mars pour s'enquérir des réalités, muni d'une grille d'appréciation assortie de plusieurs critères. A partir des résultats issus de l'observation/appréciation, les notes obtenues par chaque école font l'objet d'un classement

Alphonse GUANDEMA / Président de ADAE

Projet 1/ « Une école - un jardin »

Cibles : Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 7450 élèves concernés

Nombre : 26 écoles dans 14 villages

Les acteurs : Élèves, enseignants, Aide-jardiniers, Inspecteur de la CEB (*Circonscription de l'Education de Base*) /les APE, les COGES (*Comité de Gestion des Ecoles*), les AME (*Association es Mères Educatrices*)

Villages Barsa, Bokin, Gouguré, Guibaré, Karentenga, Kossompouré, Koundoula, Niangwella, Sakoudi, Sindri, Tontenga, Vousnango, Wattinoma, Yilou.

Objectifs :

Mettre en place dans la durée un jardin potager afin :

- d'améliorer la cantine scolaire et la qualité des repas
- d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'éducation ;
- d'apporter des fonds à ADAE pour pérenniser les projets ;
- de stimuler les écoles autour du concours « meilleurs jardins » ;
- de développer la pertinence de l'éducation .

Actions :

Préparation du sol, des fosses fumières,

Mise en culture, Entretien,

Renforcement des capacités par l'auto-formation et le transfert des connaissances,

Participation au concours « meilleurs jardins »,

Évaluation et valorisation des meilleurs jardins ,

Capitalisation des meilleures pratiques.

Plaidoyer auprès des APE/ AME/ pour la prise en compte des jardins et des champs scolaires dans leurs plans d'action

Plaidoyer auprès de la délégation spéciale et de la CEB (*Circonscription de l'Education de Base*) pour la prise en compte des jardins et des champs scolaires dans leurs plans d'action

Financements :

Coût total : 1 704 274 FCFA	2 596,00 €
L'Attitude Terre : 1 533 584 FCFA	2336,00 €
ADAE : 170 690 FCFA	260,00 €

Projet 2/ « un élève – un arbre »

Cibles : Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 4150 élèves concernés

Nombre : 2 écoles dans deux villages

Les acteurs: Élèves, enseignants, Aide-jardiniers, Inspecteur de la CEB /les APE, les COGES des Ecoles, les AME

Villages : Kossompouré, Karentenga,

Objectifs :

Mettre en place des pépinières mixtes dans 2 écoles et produire 200 plants ;

Superviser et suivre ces activités ;

Renforcer la conscience éco-citoyenne et la responsabilité des élèves ;

Contribuer à la création et au renforcement des bosquets scolaires ;

Assurer le maintien et améliorer les rendements scolaires ;

Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'éducation ;

Stimuler les écoles autour du concours « meilleur bosquet » ;

Développer, la pertinence de l'éducation ;

Contribuer à la protection de l'environnement .

Actions :

Acquisition des semences adaptées avec l'accent sur le karité , le néré et le neem ;

Aménagement des espaces devant abriter les pépinières ;

Préparation des semences ;

Préparation et entretien de la pépinière ;

Enlèvement des pépinières par les écoles et les populations disposant d'un forage ;

Confection de quelques fourreaux de plants ;

Remise des fourreaux commandés à certaines écoles ;

Financements :

Coût du projet : 189 729 FCFA	289,00 €
L'Attitude Terre : 170 690 FCFA	260,00 €
ADAE : 19 039 FCFA	29.00 €

Axe Stratégique 2 : Autonomisation de la femme, prévention des Violences Basées Sur le genre (VBG) et promotion du leadership féminin .

Projet : Autonomisation économique des femmes pour une éducation de qualité

Cibles : Les mères éducatrices des écoles de Guibaré

Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 7450 élèves concernés 134 classes 28 Écoles dont 1 école privée et 8 écoles franco arabes

Nombre : 12 AME, plus de 400 bénéficiaires, issus de 8 écoles

Villages : Guibaré A, Guibaré B, Barsa, Wattinoma, Sindri, Vousnango, Sakoudi et Gougri

Les acteurs : Les membres des 12 AME, les enseignants, les membres d'ADAE ,

Objectifs :

Contribuer à la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) en faveur des Mères Éducatrices ou des femmes ayant scolarisé leurs enfants.

Améliorer la cantine scolaire et la qualité des repas servis et soutenir la pérennité de la cantine endogène ;

Développer le leadership féminin et réduire les VBG (Violences Basées sur le Genre)

Améliorer le suivi scolaire (hygiène, propreté, complément de fournitures scolaires) Contribuer à la pérennisation des jardins

Actions :

Identification des bénéficiaires potentiels

Sélection des nouvelles AME pouvant bénéficier de subvention en Assemblée générale Signature des conventions avec les Associations des Mères Éducatrices ;

Supervision des Activités de remise par l'Association ADAE

Renforcement des AME en gestion des AGR

Suivi des AGR

Évaluation des AME (respect des termes de la convention, innovation)

Récompenses à l'AG d'octobre des meilleures AME

Financements :

Capital Micro crédits 2024 :	6 583 382 FCFA	10 028,00 €
L'Attitude Terre :	5 278 260 FCFA	8 040,00 €
ADAE :	1 305 122 FCFA	1 988,00 €

Le projet d'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles membres des AME et des groupements féminins d'épargne et de crédits pour une éducation de qualité est une composante de l'axe d'ADAE : Autonomisation économique leadership féminin et adaptation aux changements climatiques

En 2024, 8 écoles ont été bénéficiaires des subventions ADAE/ « L'Attitude Terre » et 4 écoles ont démarré des initiatives endogènes dans l'espoir du financement.

Ainsi 5 725 000 FCFA (8 770,00 €) ont été octroyés sous forme de microcrédits à 375 femmes. Les AME et les villages bénéficiaires sont :

AME de l'Ecole Marie Claude de Sindri (Village de Sindri) AME de l'école de Gougré (village de Gougré)

AME de l'école de Barsa (Village de Barsa)

AME de l'école de Watinoma (Village de Watinoma) AME de l'école de Sakoudi (Village de Sakoudi)

AME de l'école de Teksum de Vounango (Village Tanghin de Vounango) AME de l'école de Guibaré A et de Guibaré B (Village de Guibaré)

Pour les initiatives endogènes placées sur la liste d'attente de ce projet, il s'agit des écoles de Kossompouré (Village de Yilou) , Niangwella (village de Niangwella), Karentenga .

Au fil du temps, ce projet est passé d'une école en 2008 à 3 écoles en 2010 et à 5 écoles en 2011 et 7 en 2012 puis 8 en 2014

Ce projet a permis l'appui au développement des écoles, la scolarisation de 40 filles à l'acquisition de matériel pour la cuisine et à la récompense des meilleurs élèves en fin d'année scolaire. Il a renforcé leadership féminin et contribué au changement du regard de la femme dans la commune de Guibaré

Ce projet a surtout participé à l'essor de la scolarisation des filles et à la qualité de l'éducation

En rappel, les mères éducatrices à travers leur projet collectent des vivres pour enrichir et pérenniser la cantine endogène, améliorer la qualité des repas servis et le taux de réussite scolaire ainsi que le maintien et l'achèvement scolaire .

Défis la mise en place des AGR collectives

Il y a une forte attente et une forte demande des AGR individuelles ne permettant pas d'associer à celles-ci d'AGR collectives dont la réalisation demande au minimum 500 000 FCFA (766,00 €) si elle veut être viable. Sindri et Guibaré A peuvent, si les efforts de pérennisation sont maintenus s'autofinancer dans deux ans à condition qu'ADAE poursuive sa supervision, son suivi et son contrôle.

ADAE envisage la mise en place d'un centre de réinsertion socioprofessionnelle au profit des mères éducatrices vulnérables, des mères d'élèves déplacées internes pour « fait de terrorisme ».

La production de semences autonomes devrait contribuer à la stratégie de pérennisation du projet et permettre à ce que les subventions soient destinées au remplacement du matériel vétuste ou manquant.

Les acteurs espèrent pour ce faire une formation en production et conservation de semences. Les nouvelles écoles démarrent tardivement la production et ne parviennent pas au stade de production des semences.

Axe Stratégique 3 : Protection de l'enfance et défense des droits de l'enfant

Projet d'accès à une éducation de qualité pour tous

Cibles : Les Enfants Déplacés Internes (EDI) les Enfants Orphelins Vulnérables (OEV), vivant en rue ou issus de familles à revenus très faibles)

Nombre : 101 Élèves déplacés Internes, 240 OEV au primaire et 10 Elèves parrainés issus de 23 écoles

Les acteurs : Les membres des 12 AME, les enseignants, les membres d'ADAE,

Villages : Barsa, Bokin, Gougré, Guibaré A, Guibaré B, Guibaré C, de Tengr-doodo, Sindri A, Sindri B, Kossompouré, Yilou A, Yilou B, Yilou C, Yilou Moosé, CNV Yilou, de Teksum, Vousnango, Vousnango A, Wattinoma, Niangwella A, Wooré, Niangwella B, Koundoula, Koundoula B, Konlobg-yiri, Sakoudi ,Karentenga, Tongtenga

Collèges concernés pour le parrainage :

Lycée de Guibaré, CEG ,de Guibaré, Lycée de Sakoudi, de Karentenga , Lycée de Niangwella, CEG de Vousnango

Parrainage de 10 collégiens et lycéens

Objectifs :

Contribuer à la protection de l'enfant victime de conflits, de catastrophes humanitaires ou vulnérable ;
Améliorer l'accès à l'éducation des OEV ou des Élèves Déplacés Internes (200 élèves)
Améliorer la qualité de l'enseignement;
Défense du droit de l'enfant ;
Contribuer au développement d'une Education de qualité Pour Tous !

Actions :

Ciblage des bénéficiaires potentiels à travers les services sociaux de la Mairie
Mobilisation des ressources pour leur scolarisation
Soutien aux frais de cantines, prise en charge des frais de tenues scolaire
Supervision des Activités par ADAE
Effectuer le bilan en juillet de chaque année et préparer la rentrée prochaine
Récompenser le parrainé modèle par des récompenses (Bicyclette, une tablette)

Financements :

Coût du projet : 904 657 FCFA	1 378,00 €
L'Attitude Terre : 407 030 FCFA	620,00 €
ADAE : 497 627 FCFA	758,00 €

Axe Stratégique 4 / Gouvernance et promotion de la citoyenneté mondiale pour la paix et la cohésion sociale

Projet : « Renforcement de la citoyenneté mondiale »

LISTE DES ECOLES EN CORRESPONDANCE SCOLAIRE

1/ ECOLE PUBLIQUE DE L'OREE DE VAURE

Adresse : rue des Pyrénées - 31250 REVEL

Référent du projet : Olivier **GERE**

ÉCOLE DE BARSA

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Référent du projet : Abzeta **NIKIEMA**

2/ ECOLE PUBLIQUE « LES VOLCANS »

Adresse : Le Bourg - St Genes Campanelle 63122

Référent du projet : Fabienne **MATHIEU**

ECOLE PUBLIQUE DE GOUGRE

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Référent du projet : Oumar **SIMPORE**

3/ ECOLE PUBLIQUE DE FRAÏSSE SUR AGOUT

Adresse : Place de l'école - 34330 Fraisse sur Agout

Référent du projet : Lucie **RAMON**

ÉCOLE DE KOUNDOULA B

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Référent du projet : Denis Nebnooma **OUEDRAOGO**

4/ ECOLE PUBLIQUE « La Do Ré » - VINS SUR CARAMY

Adresse : Place des aires - 83170 - Vins sur Caramy

Référent du projet : Sylvain **BASSO**

ECOLE DE KOSSOMPOURE

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Référent du projet : Isaka **DAKISSAGA**

5/ ÉCOLE PUBLIQUE DE ROULANDOU CASTRES

Adresse : Chemin de Saint-Hippolyte - 81100 CASTRES

Référent du projet : Laurence **DAUBE**

ECOLE DE SINDRI

Adresse : S/C 016 BP 17- OUAGADOUGOU 016 / BURKINA FASO

Référent du projet : Augustin **SAWADOGO**

Principes du projet de correspondances scolaire

En début d'année scolaire « L'Attitude Terre » propose aux écoles françaises et burkinabés de correspondre sur une année scolaire avec l'idée que la durée sur plusieurs années ne peut qu'être bénéfique sur la qualité des échanges. Depuis l'origine du projet il a été décidé conjointement que les enseignants restaient maîtres du projet et de son développement. « ADAE » et « L'Attitude Terre » se positionnant uniquement comme soutien si besoin. Une charte de fonctionnement définit précisément le cadre d'actions. Par ailleurs, une enveloppe budgétaire est allouée chaque année aux écoles de Guibaré pour leur permettre de fonctionner confortablement. Les écoles françaises participent parfois au financement des projets de « L'Attitude Terre » en organisant des événements autour de la solidarité dans leur école ou commune.

Le constat

Le bilan 2024 des correspondances scolaires montre un essoufflement du projet. Les difficultés rencontrées de part et d'autre pour ce projet sont multiples.

Fabienne Mathieu de l'école publique des Volcans en Auvergne a reçu en retour deux de ses courriers, pour problème d'adresse inconnue à Ouagadougou. Nous n'avons pas été informé du problème, ni par l'école ni par ADAE. Fabienne a par conséquent abandonné le projet.

L'Attitude Terre vient d'être informée d'un changement d'adresse de ADAE en janvier 2025.

Olivier Géré de l'école de Revel a connu le même problème l'an passé. Un courrier est parti en janvier 2025 avec l'ancienne adresse. Il n'y a pas de retour à ce jour.. Mais le cœur n'y est plus pour Olivier qui constate un manque de lien.

L'école de Vin sur Caramy ne poursuit pas la correspondance sans M. Basso Sylvain qui a été muté dans une autre école. Les collègues ne reprennent pas le projet car ils constatent trop peu d'échanges.

Laurence Daube de l'école de Roulandou à Castres est maintenant remplaçante, et n'a donc pas la possibilité de poursuivre la correspondance.

Enfin nous n'avons pas de nouvelles de l'école de Fraïsse sur Agout.

Quelles peuvent être la nature des difficultés pour ce projet :

1/ L'instabilité des postes d'enseignants en France et au Burkina Faso

2/ La difficulté de mettre en place pour les écoles de Guibaré une correspondance scolaire avec parfois des classes pouvant dépasser 80 voir 100 élèves. Par ailleurs, ce n'est peut-être pas la priorité pour les enseignants qui manquent également de formation.

3/ Le manque de liens entre les collègues enseignants malgré des possibilités plus grandes de communication avec notamment WhatsApp

4/ Le manque de coordination qui révèle tardivement des changements d'adresse postale. Les retours de courriers ou non réponses sont très démotivants.

5 Peut-être un manque de motivation des enseignants qui sont livrés à eux même et qui sont bien souvent surchargés dans leur travail.

Pour conclure

Les échanges avec d'autres enfants de cultures différentes, à travers les correspondances scolaires que nous coordonnons depuis 20 ans, doivent permettre à chaque enfant et chaque enseignant de modifier ses représentations, pour arriver à une meilleure connaissance et compréhension de cette diversité culturelle. L'éducation à la citoyenneté mondiale est bien un terreau fertile pour comprendre l'Autre.

Nous sommes très heureux, malgré cette réalité d'avoir permis ces échanges pendant si longtemps. Nous devons aujourd'hui décider de la suite du projet. En effet, est-il pertinent de poursuivre la correspondance scolaire en 2026 ?



Axe Stratégique 5 : Développement du capital humain et accès équitable aux services de santé - Fonctionnement - appui institutionnel et visibilité

Frais de structure, communication, déplacements, maintenance informatique, flux énergétiques, secrétariat, suivis, coordination supervision du projet AME etc

Financement

Coût du projet : 2 634,00 €

L'Attitude Terre : 1 019,00 €

ADAE : 1 615,00



FINANCEMENTS 2024

Coût total des actions 2024 / 17 910,00 €

« L'ATTITUDE TERRE » : 12 875,00 €

« ADAE » : 5035,00€

Microcrédits : 8 040,00 €

Autres projets : 4 835,00 €

Versement 1 : 2 200,00 € le 31 octobre 2023

Versement 2 : 2 300,00 € le 02 mars 2024

Report 2023 / 335,00 €

REPARTITION DES FINANCEMENTS 2024 PAR PROJET

INTITULE DES PROJETS	Coût total	L'Attitude Terre	ADAE
	€	€	€
1/ Projet « Une école-un jardin »	2596	2336	260
2/ Projet « Éducation à la citoyenneté mondiale » :	985	600	385
3/ Projet « Un élève - un arbre »	289	260	29
4/ Projet « Autonomisation de la femme et prévention des VBG* »	10028	8040	1988
5/ Accès à l'éducation de qualité pour tous et protection de l'enfance	1378	620	758
6/ Frais de structure et développement institutionnel	1294	431	863
7/ Charge de personnel et visibilité d'ADAE et de « L'Attitude Terre »	1127	375	752
8/ Suivi - Évaluation et pérennisation des acquis	213	213	0
TOTAL Hors micro crédits	7882	4835	3047
TOTAL avec Micro crédits	17910	12875	5035
VIREMENT le 31 octobre 2023		2200	
VIREMENT le 14 février 2024		2300	
Report 2023		335	

Extraits du rapport ADAE

Contexte général du Projet

Dans un contexte marqué par les défis liés au changement climatique, la dégradation de l'environnement et l'insécurité alimentaire, la promotion de l'agro-écologie dans les écoles et l'autonomisation économique ainsi que le leadership féminin constituent une réponse innovante pour sensibiliser les jeunes générations aux pratiques agricoles durables et atteindre une sécurité alimentaire ; L'Association Défis de l'Avenir et l'Espérance (ADAE) œuvre depuis plus de quinze (15) ans dans la promotion d'une agro-écologie durable, vecteurs de renforcement de la qualité et de la pertinence de l'éducation. Cette activité est en parfaite adéquation avec l'Objectif de Développement Durables (ODD) 4 sur une éducation de qualité, l'ODD 5 (pour une égalité de sexe et une justice de genre et l'ODD 13 sur la lutte contre les changements climatiques, tout en renforçant la sécurité alimentaire au niveau local. Sur le Plan national notre action trouve sa pertinence d'autant plus qu'elle contribuera à l'atteinte de l'initiative présidentielle, l'offensive agro-pastorale. Dans la mise en place de notre action le référentiel actuel est **le Guide national de mise en place des jardins scolaires agroécologiques adopté le lundi 11 mars 2024 par le Secrétariat Permanent de l'initiative Présidentielle.**

Le projet « Une école - un Jardin » est devenu une tradition dans les écoles et un projet de référence grâce au Concours « Meilleur Jardin scolaire ».

Autres réalisations majeures en plus des actions visibles, il faut noter que 35 directeurs d'écoles, 27 responsables jardins et 12 aides jardiniers ont été formés à la mise en place, entretien de pépinière et production de pesticides Bio. Toutes les écoles publiques qui ont fait la demande d'intégration à ce projet ont été couvertes à ce jour.

Ce projet a permis d'améliorer les rendements scolaires dans la circonscription de Guibaré qui se hisse parmi les meilleures CEB (Circonscriptions Educatives de Base) de la Province du Bam ces 5 dernières années.

4762 élèves dont 2387 filles et 2375 garçons de la CEB de Guibaré ont été directement touchés par ce projet et ont vu la qualité de leur repas et de leur éducation améliorés. Les repas sont variés et la culture comme les tomates, les laitues, les aubergines, les choux... contribuent à l'amélioration des repas servis.

Sur le plan pédagogiques, les jardins constituent une opportunité d'éveil mathématiques,

Meilleures pratiques et perspectives

Au cours de nos interventions de nombreuses innovations et ingéniosités des écoles sont à capitaliser au titre des meilleures pratiques agro-écologiques :

- Utilisation des techniques bio : recours aux fosses fumières pour la fumure organique, intégration entre savoirs endogènes et technologie moderne
- L'engouement sans cesse croissant des acteurs vis-à-vis de l'activité : équipe enseignante, le directeur en tête, les élèves, les partenaires sociaux : COGES, APE, AME
- L'intérêt manifeste de la passion pour l'excellence
- Opportunités offertes aux enseignants de joindre la théorie et la pratique
- L'apport nutritif des denrées récoltées
- Le développement de l'écocitoyenneté : Plantation d'arbres fruitiers
- Utilisation des techniques de production hors-sol

Les acquis éducatifs tels que :

Le développement du sens de l'organisation, de l'observation, l'acquisition de certaines valeurs sociales comme le sens de la collaboration, du respect d'autrui, de l'esprit d'équipe, de la valorisation du travail de la terre, de la culture, du goût de l'effort, du travail bien fait, du sens de la solidarité, culture des valeurs de l'agro-écologie, de l'esthétique et de la dextérité...

L'activité procure des revenus : Implication physique, matérielle et financière des APE dans les actions de jardinage de plusieurs écoles

RAPPORT D' ACTIVITES EN FRANCE

CITOYENNETE MONDIALE - Coordination des correspondances scolaires

Ecole « Les Volcans » à St Genes Campanelle (63)

Ecole « L'Orée de Vaure » à Revel (31)

Ecole « LaDoRé » à Vin sur Caramy (83)

Ecole publique de Fraïsse sur Agout (34)

Ecole Roulandou à Castres (81)

Voir ci dessus «Axe stratégique 4

EVENEMENT CULTUREL - L'Afrique dans tous ses Etats - 2ème édition **Samedi 23 novembre 2024 - Salle polyvalente de Vielmur sur Agout**

INTRODUCTION

Contribution de Alphonse Guandéma, Président de « ADAE »

Entre résilience face à la crise sécuritaire et changement climatique

GUIBARE, est l'une des neuf communes de la province du Bam en proie a une crise sécuritaire. Cette commune compte selon le recensement 2019, 37 431 habitants soit 19 703 femmes et 17 728 hommes.

Dans la commune de Guibaré , les problèmes environnementaux sont légions et ont un lien étroit avec la situation sécuritaire et le changement climatique .

Coupe Abusive du bois vert entrainant une déforestations et une menace pour la survie de la biodiversité;

Dans la commune de Guibaré, le niveau de prise de conscience environnementale ne permet pas l'utilisation du Gaz butane pourtant économique. Les tailles des ménages et de la famille toujours élevée est un frein à cette prise de conscience. Le bois est la source principale d'énergie d'où une forte demande ; Les écoles, références de l'éveil des consciences est toujours en retard avec une utilisation abusive du bois dans la cuisine des cantines endogènes ... même si on note de plus en plus l'existence de foyers améliorés dans certaines écoles .

L'Orpaillage artisanal à grande échelle dans un contexte de mépris de l'éthique environnemental : Creusage anarchique par des orpailleurs traditionnels dont la seule visée reste le profit. Utilisation de substances nocives et nuisibles comme le cyanure, le mercure et la « farawè » dans un contexte de tabagisme élevé dans les sites aurifères. Cela a pour conséquences de conduire à l'assèchement des terres, les rendant improductives et à la pollution de l'air et de l'eau entrainant en début de saison pluvieuse chaque année, la mort du cheptel (bœuf , mouton, chèvres).

Erosion des sols due à une forte pression anthropique et un ensablement progressif des barrages,

Faiblesse dans l'innovation et dans la pratique de méthodes culturelles à valeur ajoutée certaine. De nos jours, la course aux solutions de facilité comme la pratique traditionnelle de feux de Brousse à la fin et au début de la saison ainsi que l'utilisation inconsciente des herbicides à grande échelle favorisent l'érosion progressive des sols.

Prolifération des sachets plastiques. Il n'est pas étonnant de dire que les sachets plastiques nous gouvernent tellement ils prolifèrent et sont observables à plusieurs endroits de la commune .

Perturbation du cycle pluviométrique

Les changements climatiques ont un effet sur le cycle hivernal et des saisons ; On note un démarrage tardif de la saison pluvieuse et une fin tardive perturbant les modes de production, caractérisés par des choix de semences à courte durée, des inondations avec son lot de sinistrés augmentant le nombre de sans-abris du à l'insécurité et un appauvrissement continue du monde paysan dont l'avenir semble incertain si une mutation révolutionnaire n'est pas faite ;

Elévation du niveau des températures avec de fortes canicules. En mars et mai et avril 2024, le niveau de température a frôlé l'impensable ; la barre de 50°C à l'ombre était atteinte et a provoqué le décès de nombreux malades à l'hôpital, le décès des personnes âgées et des animaux et l'assèchement rapide des points d'eau avec des pertes de productions maraichères de certaines femmes bénéficiaires des Activités Génératrices de revenus soutenues par « ADAE » et « L'Attitude Terre ».

Dans ce contexte à Guibaré, nous observons donc une forte pression anthropique et animale sur les ressources naturelles avec pour corollaire, l'assèchement et l'ensablement des barrages existants ; Celui de Yilou, de Guibaré et de Niangwella sont à un niveau de dégradation et d'ensablement entraînant des risques d'inondations accrues ;

Face à ce contexte, l'action d' »ADAE » et de « L'Attitude Terre » à travers le projet d'écocitoyenneté, un élève un arbre mérite votre soutien : Ce projet a permis la mise en place de la troupe théâtrale « lagm taab n' kogl Weogo » Expression en langue Mooré signifiant, mettons nous ensemble, soyons solidaires pour la protection de l'environnement. Cette troupe a sensibilisé près de 2500 personnes; Ce projet a également permis la mise en place de pépinières de semences d'arbres, l'extension de 5 bosquets scolaires et la plantation de 2400 arbres autour des points d'eau avec un taux de survie de 60 à 75% selon les lieux et l'environnement ;

Les premiers responsables de la délégation spéciale en sont conscients d'où la prise en compte de la résilience climatique et de la protection de l'environnement dans le Plan Communal de Développement (PCD) .

Hilaire YAMEOGO Responsable à l'Agro-écologie protection de l'environnement ADAE

Alphonse GUANDEMA Président du Conseil et à la d'Administration ADAE

ATELIER / les parcs naturels africains

"L'Invention du colonialisme vert", et la Nature des Hommes de Guillaume Blanc

Présentation des travaux de Guillaume BLANC, (enseignant-chercheur, historien de l'environnement) par **Emmanuelle PETITJEAN** / membre de L'Attitude Terre.

Au-delà des belles images de nature sauvage et de magnifiques animaux qui s'ébattent en toute liberté, que sont les parcs naturels africains ?

Par qui, pour qui et comment sont-ils créés ?

Guillaume BLANC nous offre la découverte de l'envers du décor, la connaissance de la réalité des enjeux sur ces territoires, où des vies humaines sont en danger et la nature souvent fantasmée. »

CONFERENCE - DEBAT : L'Afrique face aux défis climatiques et environnementaux ... entre déni et besoins fondamentaux

Jean François SENGA / Agrégé de Sciences Economiques et sociales. Ancien journaliste à l'hebdomadaire « JEUNE AFRIQUE » Ancien collaborateur de la maison d'édition « PRESENCE AFRICAINE ». Jean-François SENG a un regard éclairé sur le monde contemporain et nous sollicite volontiers à mieux le regarder. Conférencier à l'Université pour Tous à Albi, membre de L'Attitude Terre

BIBLIOTHEQUE DES AFRIQUES

Animation : Emmanuelle **PETITJEAN**

L'objectif de cette Bibliothèque des Afriques est de mettre à disposition de tous une sélection d'ouvrages concernant l'Afrique essentiellement francophone et ses diasporas, avec un mot d'ordre : « Décoloniser tous les esprits ». Il s'agit donc, par le livre de mieux écouter l'Afrique, d'offrir une meilleure connaissance de l'histoire et du présent et en particulier des liens réels et si peu connus entre ce continent et le monde occidental, de prendre de la distance avec l'émotionnel et de développer la remise en question.

LIBRAIRIE « CULTURE DE L'ÊTRE »

« Culture de l'être », Librairie de Puylaurens sera présente et .et proposera à la vente un choix de livres (romans et essais) sur l'Afrique. »

FORUM : Exposition et stands associatif

Rencontres et échanges autour de stands associatifs : L' »Attitude Terre », Comité de coopération Castres Huy Rwanda, Association Africa Burkindi France ...

RESTAURATION

La restauration a été assurée par «L'Epicurien boisé ».

Rindra, Traiteur Street-Food à Puylaurens nous proposera différents plats aux saveurs africaines

PROJECTION FILM « Marcher sur l'eau » ; Film de Aïssa MAÏGA / 2021

Au nord du Niger, le village de Tatiste, victime du réchauffement climatique, se bat pour avoir accès à l'eau. Chaque jour, Houlaye quatorze ans, comme d'autres jeunes, marche des kilomètres pour aller puiser l'eau, essentielle à la vie du village. Cette tâche quotidienne les empêche, entre autres, d'être assidus à l'école. L'absence d'eau pousse également les adultes à quitter leur famille chaque année pour aller chercher au-delà des frontières les ressources nécessaires à leur survie. Pourtant, cette région recouvre dans son sous-sol un lac aquifère de plusieurs milliers de kilomètres carrés. Or, il suffirait d'un forage pour apporter l'eau tant convoitée au centre du village et offrir à tous une vie meilleure.

LES ORIENTATIONS ET BUDGET PREVISIONNEL 2025

ACTIONS ADAE A GUIBARE

En ce qui concernent les projets 2025, un premier virement de 2000,00 € a été effectué le 27 novembre 2024 et un second virement de 1509,00 € le 21 janvier 2025. Soit un total de 3509,00 €.

La participation et l'engagement de L'Attitude Terre envers les projets de développement de ADAE restent à ce jour incertains pour 2026 et feront l'objet d'un conseil d'administration en septembre 2025. Les projets de solidarité internationale 2025-2026 sur Guibaré seront définis et proposés par l'association ADAE avec tous ses partenaires dont le cadre de concertation qui comprend toutes les parties prenantes (autorités administratives et coutumières, parents d'élèves, mères éducatrices, enseignants, comité de gestion des écoles, , ... en septembre 2025 . L'Attitude Terre envisage de soutenir en 2026, si nécessaire, uniquement les projets autour des jardins scolaires. Le détail des projets 2025 sont en annexe ainsi que les conventions de partenariat. (News letter « Projet Actions 2025 »).

Répartition des financements des projets 2025

PROJETS 2025	VIREMENT 1/ novembre 2024	VIREMENT 2/ janvier 2025	L'A-T	ADAE	TOTAL PROJETS
UNE ECOLE - UN JARDIN	1570	516	2086	623	2709
UN ELEVE - UN ARBRE	0	414	414	46	460
MICROCREDITS	8946	0	8946	160	9106
SCOLARISATION	338	0	338	37	375
CORRESPONDANCE SCOLAIRE	65	230	295	25	320
FONCTIONNEMENT	27	349	376	221	597
TOTAL	10946	1509	12455	1112	13567
Sans les microcrédits	2000	1509	3509	952	4461

Projet Actions 2025 et Conventions - Voir Annexes jointes

ACTIONS L'ATTITUDE TERRE A VIELMUR/AGOUT

ORGANISATION D'UN EVENEMENT CULTUREL AUTOUR DE L'AFRIQUE

Les actions de « L'Attitude Terre » sur le territoire se concentrent principalement sur l'organisation d'un événement culturel autour de l'Art africain. La Mairie et la CCLPA ont été saisie pour un soutien financier 2025 ;

L'Afrique dans tous ses Etats : 3ème édition

Propositions et financement CCLPA/ Commune de Vielmur/Agout

Forum associatif de la solidarité internationale

Expositions « Art contemporain africain »

Conférence : J.F **SENGA** - Jacques **BECUWE** : La décolonisation est en marche...

Table ronde : Biens culturels en voie de restitution

Découverte cinéma Afrique de l'Ouest

Concerts percussions polyphoniques : D'Kalsons Noirs

Restauration africaine : Saveurs d'Afrique ou « Epicurien Boisé »

Public(s) ciblé(s) : Grand public

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 200 à 300 personnes

Lieu(x) de réalisation : Salle polyvalente de Vielmur sur Agout

Date de mise en œuvre prévue : 15 ou 22 novembre 2025

Une journée entière sur un WE de 9h00 à 00h00 ou sur 2 jours si exposition permanente

Une réunion de préparation de l'évènement se tiendra à Vielmur sur Agout le Vendredi 02 mai. Il sera question de travailler sur les contenus : Art africain ? ... de quoi parle t-on, quels pays, . Il a été évoqué le film documentaire 2024, « Dahomet » de Mati Diop : *« Novembre 2021, vingt-six trésors royaux du Dahomey s'apprêtent à quitter Paris pour être rapatriés vers leur terre d'origine, devenue le Bénin. »*

CONVENTION MAIRIE

Une convention a été signée entre « L'Attitude Terre » et la Commune de Vielmur sur Agout pour le prêt d'une salle de répétition une fois par semaine, avec notre association partenaire « Fugue africaine » qui depuis plusieurs années soutient nos actions en proposant des prestations musicales (animations, concerts, ...). Fugue africaine sera présente en novembre avec son groupe de percussion : « D'Kalsons Noirs »

BUDGET PREVISIONNEL 2025

DEPENSES	
FOURNITURES	200
POSTAUX	0,00
BANCAIRES	100
DEPLACEMENTS	0
ASSURANCE	130
COMMUNICATION	120
EVENEMENT CULTUREL VIELMUR	1591
ACHATS DIVERS, FRAIS RECEPTION	420
COOPERATION BURKINA FASO	2509
TOTAL	5070
RECETTES	
COTISATIONS	300
SUBVENTIONS (CCLPA, Mairie Vielmur)	1100
DONS MANUELS	2000
PARTICIPATION activités	200
Report à nouveau	1470
TOTAL	5070
Solde	0

CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Notre association: **L'Attitude Terre**

inscrite sous le numéro SIRET : 809051 02200014

dont le siège social est situé : 10 avenue st Géminien 81570 Vielmur sur Agout
et représentée par son représentant légal Philippe RABATEL

s'engage à faire respecter par ses dirigeants, salariés, membres et bénévoles, les éléments du Contrat d'Engagement Républicain publiés au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Notre association s'engage à ne pas entreprendre ni inciter à aucune action contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

Notre association s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant nos relations avec les collectivités publiques.

Notre association s'engage à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Notre association s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Notre association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

Notre association s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Notre association s'engage dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Notre association prendra les mesures, compte tenu des moyens dont nous disposons pour lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

CCLPA / Maison du Pays - 81220 SERVIES / 05 63 70 52 67 / contact@cclpa.fr / cclpa.fr 09/01/2024

Notre association s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Notre association s'engage dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements.

Notre association s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

Notre association s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Notre association s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de nos membres et des bénéficiaires de nos services et activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par nos agissements ou négligence.

Notre association s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de nos membres et des personnes qui participent à nos activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Notre association s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

Notre association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à : Vielmur/Agout

Document présenté à l'Assemblée Générale du 19 mars 2025

Signature :

RABATEL Philippe / Coprésident



VOTES STATUTAIRES

RAPPORTS MORAL, FINANCIER et D' ACTIVITES

Votés à l'unanimité

MONTANT DE LA COTISATION ET ADHESION RESEAU OCCITANIE COOPERATION

Proposition du maintien de la cotisation à 10,00 €

Adhésion au Réseau Multi-Acteurs de la Solidarité Internationale « Occitanie Coopération »

Votés à l'unanimité

LECTURE ET APPROBATION DU DOCUMENT : « Contrat d'engagement républicain » loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 donnant droit aux subventions publiques. **(Ci-dessus)**

Votés à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT : Report à nouveau créateur sur exercice 2025

Votés à l'unanimité

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votés à l'unanimité

Membres sortant :

BAILLY Elisabeth - **THOMAS** Michel

Se présentent au CA : **BAILLY** Elisabeth - **THOMAS** Michel - Jean François **SENGA**

Elu(e)s pour 3 ans :

BAILLY Elisabeth - **THOMAS** Michel - Jean François **SENGA**

Elu(e)s pour 2 ans :

HEDDE Dominique - **GERE** Olivier - **HAUTIN** Jean Jacques - **PETITJEAN** Emmanuelle

Elu(e)s pour 1 ans :

RABATEL Philippe - **FREYMANN** Clotilde

ELECTION DU BUREAU :

Voté à l'unanimité

Coprésidents : Philippe **RABATEL** , Olivier **GERE** , Emmanuelle **PETITJEAN**

Signature du compte Crédit Mutuel Castres: 00020815701 / Philippe RABATEL

Fait le 20 mars 2025 à Vielmur sur Agout

Philippe **RABATEL** / Co-président



ANNEXES

Projet Actions 2025



Conventions 2025 « L'Attitude Terre » - « ADAE »

Convention 1/ Projet d'autonomisation économique et de promotion du leadership féminin pour une éducation de qualité dans la commune de Guibaré

Convention 2/ Projet « Une école-un jardin et sécurité alimentaire »

Convention 3/ Projet « Ecocitoyenneté, un élève - un arbre » - Big Fân Né a Tiiga

Convention 4/ Projet « Accès à l'éducation de qualité pour tous » « *Bi yinsinga, pour la protection de l'enfance* »